

Bilan de la saison de reproduction du Vautour percnoptère dans le sud-est de la France - Année 2021

**Plan National d'Actions en faveur du
Vautour percnoptère**



Janvier 2022



**PRÉFET
DE LA RÉGION
NOUVELLE-AQUITAINE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Bilan de la saison de reproduction du Vautour percnoptère dans le sud-est de la France - Année 2021 - Plan national d'actions en faveur du Vautour percnoptère

Document réalisé par :



Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur
Pôle Biodiversité Régionale

Financé par :



Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
Nouvelle-Aquitaine

En collaboration avec :



Rédaction :

Cécile Ponchon – Chargée de Mission (CEN PACA)

Avec les contributions de : Florian Veau (LPO Ardèche), Nicolas Bazin (SGGA), Guillaume Fréchet (SMGG), Thierry David (LPO GC), Christian Tessier et Julien Traversier (Vautours en Baronnies), Sylvain Henriquet (LPO PACA), Julien Baudat-Franceschi (PNR Luberon), Bérenger Rémy (CCCGS), Guillaume Paulus (CEN PACA), Florence Ménétrier (CEN PACA)

Date de réalisation : Janvier 2022

Crédit photographique :

1ere de couverture : Femelle du Gardon (©Maëlle Hello/SMGG)

Citation recommandée :

Ponchon C., 2022. Bilan de la saison de reproduction du Vautour percnoptère dans le sud-est de la France – Année 2021 Plan national d'actions en faveur du Vautour percnoptère. Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Saint-Martin-de-Crau, 15 p.

Sommaire

I.	Action 1.1 Suivi des populations	3
1.	Synthèse départementale	3
2.	Les effectifs de 1997 à 2021.....	3
3.	Répartition géographique dans le Sud-Est en 2021.....	4
4.	Paramètres de la reproduction	4
5.	Nouveaux couples, disparition d'individus/couples	6
6.	Phénologie de la reproduction.....	6
II.	Action 1.2 Développer les opérations de baguage	7
1.	Baguage	7
2.	Contrôle.....	7
III.	Action 1.3 Etude spatio-temporelle de l'utilisation de l'espace par l'espèce.....	9
1.	Suivis télémétriques	9
a.	Individu « Salomé »	9
b.	Individu « Buoux ».....	9
c.	Tentatives de capture.....	10
IV.	Action 1.4 Analyse de la fonctionnalité des placettes alimentaires	11
1.	Fréquentation des placettes d'alimentation.....	11
	Annexe I Restes alimentaires récoltés lors du baguage des jeunes au nid.....	14
	Annexe II Liste des structures participant au suivi.....	15

I. Action 1.1 Suivi des populations

1. Synthèse départementale

En 2021, ce sont 19 couples territoriaux qui ont été recensés. 15 d'entre eux ont mené 18 jeunes à l'envol. On dénombre cette année 3 nichées de 2 poussins.

Tableau 1 : Nombre de couples et de jeunes à l'envol par département

	Couples recensés	Couples reproducteurs	Couples producteurs	Nombre de jeunes à l'envol
Hérault	1	1	1	2
Gard	2	1	1	1
Lozère	1	1	1	1
Aveyron	1	1	1	1
Alpes de Haute-Provence	1	1	1	1
Bouches-du-Rhône	2	2	2	3
Vaucluse	5	5	3	4
Drôme	1	1	1	1
Ardèche	5	5	4	4
TOTAL	19	18	15	18

Couple reproducteur = couple ayant pondu ; producteur = couple ayant mené au moins un jeune à l'envol

2. Les effectifs de 1997 à 2021

On constate en 2021 la perte de 2 couples (Vaucluse et Alpes-de-Haute-Provence) et la confirmation de l'abandon d'un site du Vaucluse intervenu en 2020, nous menant au même effectif qu'en 2017. Le nombre de jeunes à l'envol (18) reste cependant élevé.

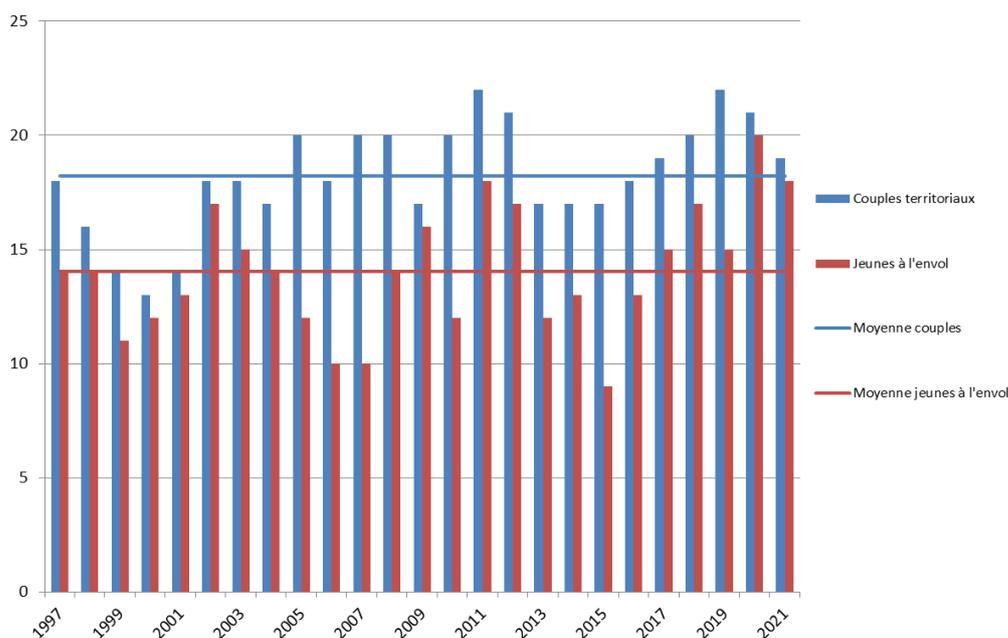


Figure 1: Evolution du nombre de couples cantonnés et de jeunes à l'envol de 1997 à 2021

3. Répartition géographique dans le Sud-Est en 2021

Les 19 couples recensés sont répartis dans 9 départements, avec un noyau central dans le Vaucluse et l'Ardèche, et quelques couples plus isolés en périphérie (figure 2).

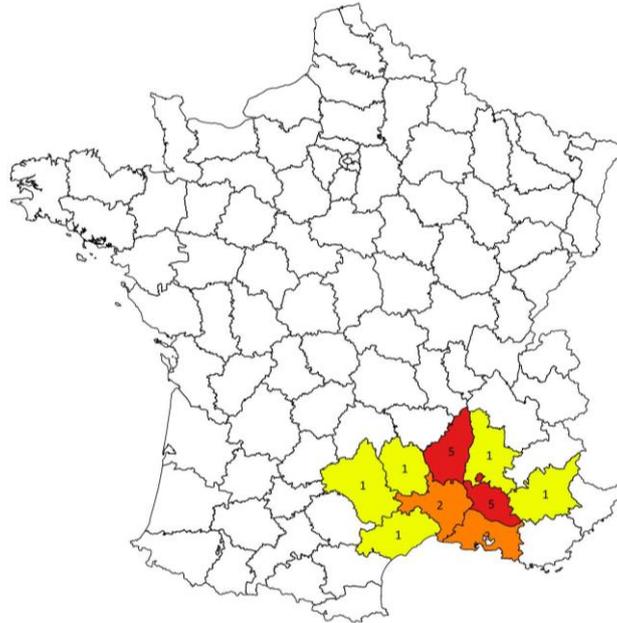


Figure 2 : Répartition départementale des couples de Vautour percnoptère cantonnés en 2021 dans le Sud-Est

4. Paramètres de la reproduction

Le suivi des couples territoriaux pendant leur saison de reproduction permet de repérer l'échec ou la réussite aux différents stades de la reproduction. Ceci permet d'obtenir différents paramètres de reproduction, nécessaires à la détection d'une évolution ou permettant de mettre en exergue les stades les plus sensibles.

Les paramètres suivants ont été calculés :

- Productivité : nombre de jeunes à l'envol/nombre de couples territoriaux contrôlés
- Succès de reproduction : nombre de jeunes à l'envol/nombre de couples pondus
- Taux d'envol : nombre de jeunes à l'envol/nombre de couples producteurs

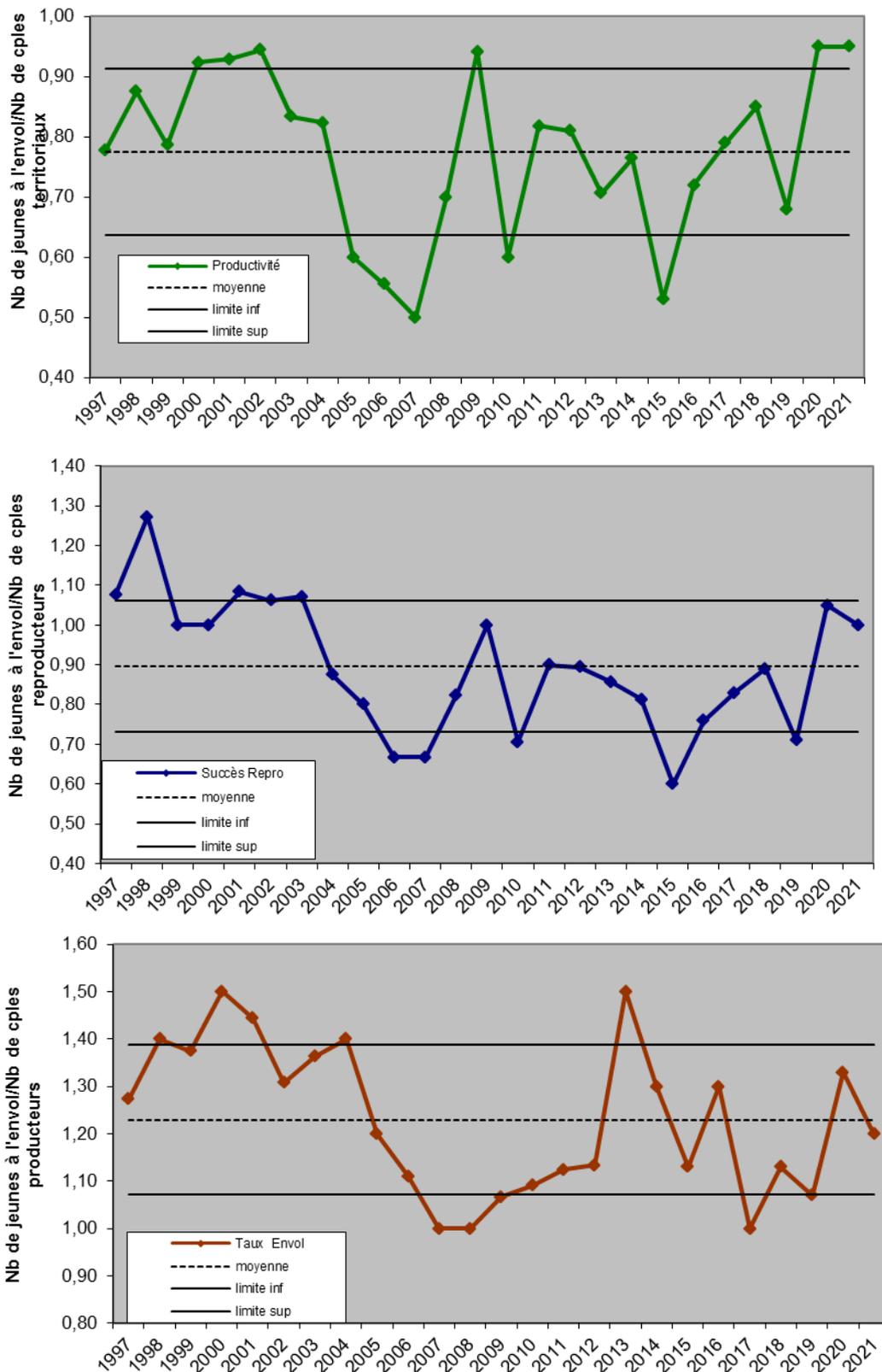
2021 :

Productivité : 0,95 ; Succès de reproduction : 1,00 ; Taux d'envol : 1,20

RAPPEL 2020 : Productivité : 0.95 ; Succès de reproduction : 1.05 ; Taux d'envol : 1.33

Moyenne 1997-2021 : Productivité : 0.77+/-0,14 ; Succès de reproduction : 0.90+/-0,16 ; Taux d'envol : 1.23+/-0.16

Les paramètres de la reproduction sont assez bons cette année, la productivité étant à sa valeur maximum obtenue depuis 1997. Le taux d'envol est en baisse mais reste proche de la moyenne de ces 25 dernières années.



Figures 3 à 5: Evolution des paramètres de reproduction des couples de Vautour percnoptère cantonnés dans le Sud-Est de 1997 à 2021

5. Nouveaux couples, disparition d'individus/couples

On ne dénombre pas de nouveaux couples cette année, et deux sites semblent avoir été désertés dans le Vaucluse et les Alpes-de-Haute-Provence, où aucun couple territorial n'a été observé durant la saison. Des observations ponctuelles d'individus ont tout de même été réalisées, mais la proximité de placettes d'alimentation ne permet pas de déterminer si ces individus étaient attirés par un potentiel site de nidification ou la ressource alimentaire disponible.

Un des sites abandonné l'an passé dans le Vaucluse sur lequel le mâle avait été observé tout au long de la saison est désormais complètement abandonné, aucune observation directe ou par piège photo sur la placette n'a été effectuée. Le cantonnement d'un couple d'Aigle royal se confirme sur ce site. Notons que les 2 individus du couple de vautours n'ont pas disparu, puisque la femelle niche en Ardèche depuis l'an passé et que le mâle a été fréquemment noté sur une placette d'alimentation du Luberon et considéré comme nicheur dans ce massif.

6. Phénologie de la reproduction

Quelques dates clés ont ponctué la saison de reproduction. Il s'agit des données d'observations extrêmes sur les sites suivis pour lesquels l'information a été fournie. Ces informations ne sont qu'indicatives. En effet, la pression et fréquence d'observation sont très diverses selon les sites (de 10 à 208 visites) pour une moyenne de 37 visites par site. Le temps moyen d'observation par site est de 78 h (max = 291 h ; min = 15h).

- première date d'observation d'un adulte sur site : 8 mars 2021 (site 34A)
- dernière date d'observation d'un adulte sur site : 19 septembre 2021 (site 7M)
- première date de couvaison observée : 7 avril 2021 (site 34A)
- première date d'envol d'un jeune : 12 août 2021 (site 13H)
- dernière date d'envol d'un jeune : après le 22 septembre 2021 (site 7M)

Comme les années précédentes, c'est le couple historique de l'Hérault qui a été détecté le premier.

II. Action 1.2 Développer les opérations de baguage

1. Bagueage

Dans le cadre du programme personnel de baguage d'Erick Kobierzycki, tous les jeunes ont été bagués dans le sud-est, soit 18 individus.



Photo 1: Nichée double de l'Hérault © Alain Ravayrol

Un des jeunes bagués dans l'Hérault a été retrouvé affaibli peu après son envol, soigné au centre de soins de la faune sauvage de Goupil Connexion pour une importante insuffisance respiratoire, il y est mort en novembre 2021.

2. Contrôle

La plupart des contrôles se font sur les placettes d'alimentation et sont donc abordés dans le chapitre IV. Plusieurs individus ont été contrôlés hors suivi piège-photo, dont une partie des individus cantonnés.

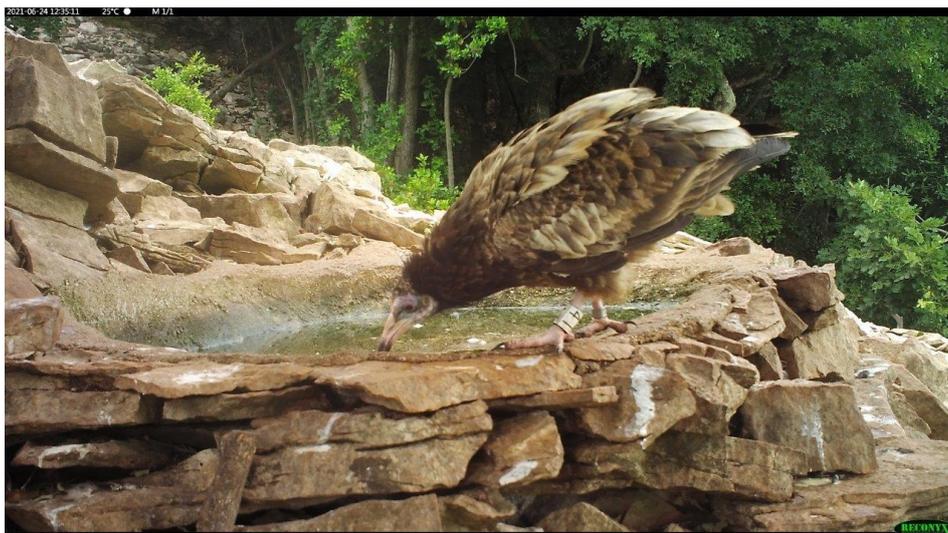


Photo 2 : Immature (4T) contrôlé sur un abreuvoir en Ardèche © LPO Ardèche

Les informations complémentaires sur les individus nés et bagués dans le sud-est contrôlés en 2021 seront disponibles dans la synthèse annuelle du programme de baguage réalisée par Erick Kobierzycki.

III. Action 1.3 Etude spatio-temporelle de l'utilisation de l'espace par l'espèce

1. Suivis télémétriques

a. Individu « Salomé »

Cette femelle, retrouvée blessée sur une placette et suivie depuis 2016 par balise GPS, s'était enfin cantonnée en 2019. En 2021 elle est revenue sur le site de nidification des années précédentes (2019-2020) entre le 11 et le 20 mars et l'a quitté entre le 3 et le 6 août. Sa balise ne fonctionne plus correctement, fournissant environ 1 point tous les 8 jours. Il n'est plus possible de déterminer un domaine vital représentatif ni de détecter les dates clés de sa migration (226 localisations obtenues pendant la période de reproduction). Comme l'an passé, elle est partie précocement en migration, laissant supposer un échec de la nidification (aire non trouvée).



Photo 3: Salomé sur une placette du Luberon en compagnie de son mâle ©PNR Luberon

b. Individu « Buoux »

Jeune né dans les Baronnies en 2018, il avait été retrouvé blessé le 14 septembre dans le Vaucluse, à Sarrians, en partant en migration. Il présentait une fracture et des plaies traversantes dont l'origine n'a pu être déterminée avec certitude. Soigné dans le Centre de Sauvegarde de la Faune Sauvage de Buoux (84), il a pu être relâché début avril 2019 dans les Baronnies et équipé d'une balise GPS. Après avoir erré entre Drôme et Ardèche, il a pris le

chemin de l'Espagne où il a été retrouvé blessé vers Huesca mi-juin 2019 où il a été pris en charge en centre de soin.

Contrairement à ce qui avait d'abord été annoncé (blessure trop grave pour être relâché), il a finalement été relâché en mai 2020, à nouveau équipé d'une balise GPS, et contrôlé sur une décharge en Aragon en mai 2020.

Après avoir hiverné entre le sud de la Mauritanie et le sud-ouest du Mali jusqu'au 22/04/21, il a passé la période du 25/05/21 au 31/08/21 en Espagne, majoritairement au sud-est de Cuenca dans la province de Castille-la-Manche. Puis il a repris le chemin de la Mauritanie et rejoint sa zone d'hivernage le 9 septembre. Fin novembre 2021, il se trouvait à la frontière sud entre le Mali et la Mauritanie.



Photo 4 : Individu Buoux sur une décharge en Aragon

c. Tentatives de capture

Un projet de suivi télémétrique a débuté en Ardèche porté par la RNN des Gorges de l'Ardèche, malgré 2 sessions de tentatives (5 jours en mars et 2+3 jours en août), la capture n'a pas pu être réalisée. De nouvelles tentatives seront menées en 2022.

IV. Action 1.4 Analyse de la fonctionnalité des placettes alimentaires

1. Fréquentation des placettes d'alimentation

Le programme de baguage mis en place par Max Gallardo depuis 1997, poursuivi par Erick Kobierzycki, permet d'obtenir l'âge et l'origine des oiseaux bagués fréquentant les placettes (s'ils possèdent encore toutes leurs bagues).

Les résultats présentés ci-après sont issus des placettes « historiquement » équipées de pièges-photos pour lesquelles un suivi est réalisé tout au long de la saison dans les Bouches-du-Rhône, le Vaucluse, en Ardèche, dans les Baronnies et dans le Gard.

Plusieurs placettes ont fait l'objet d'un suivi photo suite à l'acquisition de pièges-photos dans le cadre du programme inter-parcs PACA, permettant une meilleure couverture sur le sud-est (Ventoux, Luberon, Alpilles). Les résultats de ces suivis viennent donc augmenter les effectifs de fréquentation des années antérieures.

La majorité des placettes ont connu une fréquentation par les couples locaux comme par des erratiques de différentes classes d'âge, ce qui souligne encore une fois l'importance de ces dernières.

- Les individus cantonnés

Une majorité des individus nicheurs bénéficiant de placettes à proximité des sites de nidification ont été contrôlés sur les placettes :

- 4/4 individus nicheurs du Gard,
- 2/2 individus nicheurs drômois,
- 10/10 individus nicheurs ardéchois,
- 2/4 des individus nicheurs des Bouches-du-Rhône (un des couples ne semble pas fréquenter les placettes pourtant proches de leur site de nidification mais l'absence de bague complique l'identification),
- 10/10 individus nicheurs du Vaucluse.

Ainsi 28 individus nicheurs connus sur 38 recensés dans le sud-est ont été identifiés sur les placettes suivies par piège-photo.

L'absence de données de suivi photo sur les placettes dans l'Aveyron, Lozère, Verdon et Hérault ne signifie pas qu'ils ne fréquentent pas de placette mais le suivi photo systématique n'est pas réalisé.



Photo 5 : Couple Est-Alpilles et un de leurs jeunes (03/09/21)

- Les individus a priori non cantonnés et immatures

Au moins 15 individus différents considérés comme non nicheurs ont été identifiés sur les placettes. Les classes d'âge des individus observés se répartissent de la manière suivante :

Tableau 2 : Distribution des classes d'âge (en année civile) des individus

	Minimum
Immature (2A-4A)	8
Adulte (5A et +)	5
Juvenile	2
Total	15

Cinq adultes non identifiés comme nicheurs ont été recensés : OJ né dans le Luberon en 2014 (Crau), 9U né dans les Alpilles en 2017 (Crau) et AB né dans l'Hérault en 2017 (Crau et Ardèche). Deux individus non identifiables (un non bagué, l'autre avec seulement une bague métallique) ont été détecté sur une placette des Alpes-de- Haute-Provence, et pourraient correspondre à un couple cantonné, ou en cours de cantonnement, mais sans qu'un site de nidification ne soit identifié.

Huit individus immatures différents ont pu être identifiés sur le réseau de placettes :

- Un jeune de 2A¹ (4T) en Ardèche, né dans le Gard en 2020 ;
- Un jeune de 3A (EE) né dans le Vaucluse en 2019, observé en Ardèche et en Crau ;
- Cinq jeunes de 4A : BG observé en Ardèche et en Crau (Luberon 2018), BY en Crau (Alpilles 2018), BQ en Crau (Vaucluse 2018), AG en Crau (Hérault 2018), 9T dans les Baronnies (Causse 2018).
- Au moins 1 sub-adulte non bagué a été observé en Ardèche.

Deux juvéniles ont été détectés sur des placettes proches de leur site de naissance, dans les Alpilles et le Gard.

¹ Les âges sont indiqués en année civile : un individu indiqué 4A en 2020 a donc été bagué poussin en 2017. Ceci correspond donc plutôt à une « classe » d'âge qu'à un âge précis.

On enregistre une fréquentation record sur 2 placettes de la plaine de Crau où 18 individus différents (nicheurs et non nicheurs) ont été identifiés.



Photo 6: Individus EE, BQ et non identifié (20/06/21)

Il est intéressant de noter que plusieurs individus considérés comme erratiques par le passé sont désormais nicheurs (3X, observé sur les placettes du réseau depuis 2016, 7M depuis 2017) alors que d'autres sont détectés nicheurs sans aucun contrôle sur les placettes du sud-est par le passé (exemple 6X).

Annexe 1

Restes alimentaires récoltés lors du baguage des jeunes dans les nids des Bouches-du-Rhône, du Vaucluse et de la Lozère (Détermination Daniel Beautheac)

84J

- 1 milan noir
- 1 lapin de garenne
- 1 pie bavarde
- 1 poil mouton
- 1 lézard ocellé

13J

- 10 lapin de garennes
- 1 blaireau
- 1 goéland
- 1 coq
- 1 ânon
- 1 jeune mouton et chèvre

84E

- 1 lapin de garenne
- 1 carpe
- 1 hérisson
- 1 pie
- 1 poil sanglier

13H

- 11 lapins de garennes
- 1 blaireau
- 1 renard
- 1 buses
- 2 jeunes chèvres
- 1 marcassin

84F

- 1 os boucherie porc mouton chèvre

84B

- 1 poule
- 1 chat
- 1 fouine
- 1 chèvres et mouton
- 1 fouine

48A

- 2 lapins de garennes adultes
- 1 pie bavarde
- 1 merle noir
- 1 jeune fouine
- 1 blaireau
- 1 renard immature
- 1 coq domestique
- 1 poule immature
- 1 grand corbeau
- 1 vertèbres moutons
- 1 os chèvre
- 1 marcassin
- 1 tarse poussin percnoptère 10 j
- 1 jeune vautour fauve

Annexe 2

Liste des structures participant au suivi des couples, des placettes et au baguage

HERAULT :

La Salsepareille

Communauté de communes Cévennes Gangeoises et Suménoises

Goupil Connexion

GARD :

Syndicat Mixte des Gorges du Gardon (SMGG)

La Salsepareille

ARDECHE :

LPO Ardèche

Syndicat mixte de Gestion des Gorges de l'Ardèche (SGGA)

DROME :

Vautours en Baronnies

LOZERE/AVEYRON :

LPO Grands Causses

Parc National des Cévennes

BOUCHES-DU-RHONE :

CEN PACA

PNR Alpilles

VAUCLUSE :

PNR Luberon

CEN PACA

ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE :

LPO PACA



Conservatoire d'espaces naturels Provence-Alpes-Côte d'Azur

Siège

CEN PACA

**Immeuble Atrium Bât. B
4, avenue Marcel Pagnol
13100 Aix-en-Provence**

Tél : 04 42 20 03 83

Fax : 04 42 20 05 98

Courriel : contact@cen-paca.org

www.cen-paca.org

Pôle Biodiversité Régionale

Maison de la Crau

2 place Léon Michaud

13310 SAINT-MARTIN DE CRAU

Tél : 04 90 47 02 01

Courriel : cecile.ponchon@cen-paca.org

Le CEN PACA est membre de la Fédération des
Conservatoires d'espaces naturels



Conservatoires
d'espaces
naturels